

1995.
D. 512-94

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
Beach La Varenne

L'extrémité orientale de la boucle de Saint-Maur (Val-de-Marne) doit supporter l'implantation de trois immeubles d'habitations, comportant des sous-sols, sur une superficie cumulée de 1 800 m².

Une surveillance des travaux sur les trois parcelles ont révélé des vestiges néolithiques et protohistoriques.

Bien qu'aucune structure construite n'ait été mise au jour, une certaine cohérence des indices permet d'envisager une possible occupation dans ce secteur.

Gilles DURBET